

# AUF

Agence universitaire de la Francophonie

## LA LETTRE DU BUREAU OCEAN INDIEN

Numéro 44 - Février 2008

### SOMMAIRE

> **PROJET AUF** : Appui au passage des Universités et établissements d'enseignement supérieur de Madagascar au système dit LMD : appel d'offre

### APPUI AU PASSAGE DES UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE MADAGASCAR AU SYSTEME DIT LMD

Le Bureau Régional Océan Indien de l'AUF a conçu pour 2008 un nouveau projet destiné à dégager des financements possibles pour accompagner le passage au LMD à Madagascar.

#### Nature des appuis possibles :

Les financements possibles pourront seulement concerner, comme il est de règle pour l'AUF, les aspects humains des projets, à l'exclusion donc des financements de biens consommables et d'investissements. Plus précisément, l'AUF facilitera la venue d'experts dont les établissements pourraient avoir besoin dans leur projet de basculement, sur des questions précises liées à l'implémentation du processus, notamment dans les aspects qui lient la pédagogie à la gouvernance universitaire, la question de la gestion de la scolarité étant de ce point de vue une entrée centrale. Ces experts pourront par exemple contribuer à la réussite d'ateliers de travail organisés par les universités de Madagascar.

#### Critères d'éligibilité des demandes de soutien adressées à l'AUF :

- Les ateliers (ou tout autre forme de travail) organisés par les établissements dépassent la dimension de sensibilisation mais constituent des moments de travail, d'élaboration de procédures qui engagent ensuite les participants à l'atelier et, au-delà, les établissements qu'ils représentent ;
- Les ateliers organisés s'inscrivent dans une démarche du passage au LMD dont on peut voir le trajet d'ensemble, lequel est décrit dans ses grandes lignes et ses principales étapes ; en clair, ces ateliers ont des objectifs précis, mais ils s'inscrivent dans le cadre d'objectifs plus généraux, et ils se terminent par des relevés de conclusion engageant les participants de l'atelier. Des modalités de suivi sont mises en place par l'atelier pour vérifier l'application des résolutions, dans le calendrier donné ;
- Les ateliers organisés par les établissements veilleront à associer un ensemble d'établissements concernés par les mêmes problématiques, le plus large possible, non un seul établissement. La raison en est que l'AUF considère que le basculement vers le LMD est l'occasion de favoriser l'harmonisation des pratiques entre les universités (notamment en matière de gestion administrative et de gestion de la scolarité) et que les réformes en cours sont une occasion historique de rapprochement, de mutualisation partout où cela est possible ;
- Les ateliers organisés concernent des représentants du personnel enseignants et des représentants du personnel administratif et technique car les questions relevant de la gestion du système LMD gagnent à être traitées conjointement par toutes les catégories de personnels impliquées dans la vie de l'Université.

Sur les bases décrites ci-dessus, les demandes de soutien de l'AUF peuvent être adressées comme à l'ordinaire au BOI qui les recevra, pour cet exercice budgétaire, jusqu'au **31 octobre 2008**. La poursuite du projet en 2009 sera fonction des résultats de l'exercice 2008.

Bruno Maurer, Directeur régional  
21 février 2008

CNF Antananarivo

CAI Antananarivo

CAI Moroni

CNF Réduit

IFE Réduit



Agence universitaire de la Francophonie

#### BUREAU OCEAN INDIEN

7, rue Joël Rakotomalala,  
Faravohitra Antananarivo  
Madagascar

Tél : +261 20 22 318 04 / 12

Tcpie : +261 20 22 318 15

www.ocean-indien.auf.org

ocean-indien@auf.org